

"PHYTOCEUTIC" NE CONNAIT PAS LA CRISE

maville.com – 26/03/2010

En déménageant de la Palud au Capitou, l'institut spécialisé dans les produits naturels a pu encore élargir son offre. Lentement mais sûrement, le nouveau pôle d'excellence du Capitou se remplit. L'une des premières entreprises à y avoir construit est, paradoxalement, déjà à l'étroit. La rançon du succès pour « Phytoceutic », un institut spécialisé dans les produits naturels : compléments alimentaires diététiques et cosmétiques, gels colorants permanents, parfums (1)...

L'aventure a débuté en 1989 dans la zone industrielle de La Palud. En 2004, l'actuel directeur général Pierre Grimault a racheté la société avec ses associés « mais nous n'avions aucune possibilité d'extension et nous étions dans 900 m² de locaux loués à l'ancienne gérante. En 2005, quand on a commencé à parler du pôle d'excellence, nous nous sommes tout de suite mis sur les rangs. »

En juillet dernier, « Phytoceutic » a ainsi emménagé sur son nouveau site, dans 1 400 m² en développant. Ce qui lui a permis d'intégrer une société basée dans l'Ain, « Punch power », et ainsi d'élargir son offre aux produits énergétiques pour sportifs.

La société dispose à ce jour d'un catalogue d'une centaine de références (dont des cosmétiques qu'elle ne fabrique pas mais distribue) à destination de pharmacies, parapharmacies, magasins de diététique ou de sport.

7 M€ de chiffre d'affaires en 2009

Il suffit de préciser que tous les jours, une cinquantaine de colis partent du Capitou pour « arroser » toute la France et même l'étranger. Mais concède Pierre Grimault, « l'export qui représente 8 à 10 % de notre activité reste notre point faible. On a des difficultés à se développer, notamment sur les compléments alimentaires. »

Reste que globalement, « Phytoceutic » affiche en ces temps de crise un joli bilan de santé avec un chiffre d'affaires consolidé de 7 M€ en 2009 et à ce jour 36 employés (dont 13 commerciaux sur les points de vente et 7 recrutements depuis le début de l'année). « Les produits bios et naturels sont dans une bonne tendance, analyse le directeur général. On en profite, comme d'autres. On a même poursuivi notre progression en 2009 sur les compléments alimentaires, alors qu'ils ont un peu marqué le pas chez les gros fabricants. Et surtout, on a bénéficié de l'effet grippe A : les gens se sont rués sur les vitamines, les produits toniques et de défense naturelle dont on a une marque phare, ProRoyal ! »

Extension d'ici la fin de l'année

« Phytoceutic » élabore tous ses produits en laboratoire, achète tous les principes actifs pour en assurer le contrôle de qualité et répondre aux critères de la certification bio ou anti-dopage « Wall protect ». Elle fait ensuite fabriquer un peu partout en France, ainsi qu'en Italie et en Espagne.

Enfin, c'est au Capitou que se font l'assemblage final, l'étiquetage, la mise en étui et l'expédition, outre toute l'activité de marketing et de gestion des commandes, « à J + 1 ou 2 au maximum. C'est l'avantage de ne pas sous-traiter : on n'a pas d'agent mais notre propre force de vente. »

Mais pour faire face à une telle organisation, la place manque, désormais. « Au départ, on devait construire sur 500 m² supplémentaires. J'ai été trop prudent. Mais l'extension va se réaliser d'ici la fin de l'année », explique Pierre Grimault, patron heureux à la tête d'une entreprise modèle.

1. Les marques de Phytoceutic sont ProRoyal, Herbatint, Acorelle, Nature et Ligne, Eclat de Beauté, Armonia, Profil Sport, Punch Power.

VALVERDE : L'UCI ATTEND LA DECISION A VENIR DU TAS

Le Parisien - 27.03.2010

L'Union cycliste internationale a choisi d'attendre la décision à venir du Tribunal arbitral du sport au sujet de l'affaire liée au dopage de l'Espagnol Alejandro Valverde (Caisse d'Epargne) qui ne court pas pour l'instant. Le président de l'UCI, Pat McQuaid, est revenu sur la complexité du cas, en marge des Mondiaux sur piste de Copenhague, en rappelant que l'UCI avait introduit un recours devant le TAS contre la Fédération espagnole à qui elle a reproché de ne pas avoir ouvert de procédure à l'encontre de Valverde. "La question pour nous était de savoir si nous étendions la suspension prononcée par le Comité olympique italien, a expliqué Pat McQuaid. Nous préférons attendre la décision du TAS sur l'appel que nous avons introduit". Valverde, accusé d'être impliqué dans l'affaire de dopage Puerto, a été suspendu pour deux ans sur le territoire italien par le Comité olympique italien. Cette décision a été confirmée récemment par le TAS devant lequel l'Espagnol avait interjeté appel.

MIAMI, ODESNIK ET LA DOUCHE FROIDE

Eurosport – 27/03/2010

On attendait Novak Djokovic, Rafael Nadal, Jérémy Chardy après la victoire de David Ferrer sur Michaël Llodra.... Mais ce sont les orages et un Américain, Wayne Odesnik, qui ont fait la Une en début de journée vendredi à Miami : il a avoué qu'il avait pris des hormones de croissance.

MIAMI SOUS LA PLUIE

La pluie s'est mise à tomber brutalement alors que le N.2 mondial Novak Djokovic s'apprêtait à entrer sur le court principal pour affronter le Belge Olivier Rochus, pour son entrée en lice dans ce Masters 1000. Rafael Nadal doit également faire ses premiers pas vendredi dans le tournoi, contre l'Américain Taylor Dent. Dans le tableau WTA, le principal match de la journée doit opposer la Russe Elena Dementieva, tête de série N.5, à la Belge Justine Henin. Cette rencontre sera la revanche de leur 2e tour de l'Open d'Australie, remporté par Henin.

ODESNIK-CAÑAS, LA COINCIDENCE QUI FAIT JASER

Rien de nouveau sous les nuages ? Si, un cas de dopage. Wayne Odesnik, 24 ans, 98e mondial, a décidé de plaider coupable ce vendredi après avoir été contrôlé par la douane en Australie en possession d'hormones de croissance dans ses bagages. Le joueur risque deux ans de suspension après avoir écopé de 5400 euros d'amende. L'affaire serait simplement triste, ou "extrêmement décevante" comme le dit l'ATP dans un communiqué s'il ne fallait remarquer que l'Américain travaillait récemment avec Guillermo Cañas.

L'Argentin, opéré quatre fois du poignet, avait annoncé il y a quelques jours sa retraite officielle. "Je pense à la retraite depuis l'US Open, où j'avais dû déclarer forfait à cause de mon poignet, a indiqué Canas vendredi. Mais je voulais me donner le temps d'être sûr et certain de cette décision. En décembre, j'ai joué deux matches exhibition en Argentine et ça n'était pas très bon." Vainqueur du Masters 1000 de Toronto en 2002 et trois fois quart de finaliste à Roland-Garros, a décidé de devenir entraîneur et de se consacrer à l'académie de tennis qu'il a ouverte à Miami. Plus précisément, Guillermo Cañas avait commencé à coacher... Wayne Odesnik. Cela devient compliqué car tout le monde se souvient du grand scandale qui a marqué sa carrière :

En 2005, le joueur de Buenos Aires avait été suspendu pour deux ans pour dopage à l'hydrochlorothiazide, un diurétique. Sa sanction avait ensuite été réduite à 15 mois par le Tribunal arbitral du sport (TAS), qui avait estimé que Canas n'était pas complètement fautif pour la prise de ce médicament. Faut-il en déduire qu'il y a un lien entre la prise d'hormones de croissance d'Odesnik et les conseils de Cañas ? Ce serait aller vite en besogne, d'autant plus que nous ne savons pas à l'heure actuelle la date du début de leur collaboration. La coïncidence entre la retraite de l'Argentin et l'enquête concernant Odesnik tombe mal. En plein orage à Miami, en attendant les joueurs, on doit se souvenir des deux victoires de Guillermo Cañas sur Roger Federer dès son retour de suspension (à Indian Wells puis Miami 2007). "J'avais battu le meilleur joueur de l'histoire, c'était incroyable. Et dix jours plus tard, je l'ai refait. C'était comme dans un rêve", s'est rappelé Cañas.

LES FRANÇAIS

Michaël Llodra a été éliminé vendredi au 2e tour du tournoi Masters 1000 de Miami, battu 6-2, 6-4 par l'Espagnol David Ferrer, tête de série N.15. Au 3e tour, Ferrer rencontrera le Croate Ivo Karlovic ou l'Espagnol Daniel Gimeno-Traver. Cinq autres Tricolores sont en lice vendredi à Miami. Chez les dames, Virginie Razzano affronte la Chinoise Zheng Jie et Alizé Cornet l'Italienne Francesca Schiavone (N.15). Côté messieurs, Jérémy Chardy se mesure à Sam Querrey, Julien Benneteau à l'Ukrainien Sergiy Stakhovsky et Jo-Wilfried Tsonga, le N.1 Français, à l'Espagnol Guillermo Garcia-Lopez.

DOPAGE: CALZAGHE AVOUE

Eurosport – 29/03/2010

Joe Calzaghe, légende de la boxe britannique piégée par un tabloïd britannique, a reconnu avoir pris de la cocaïne pour combattre l'ennui après sa retraite sportive en février 2009 et présenté ses excuses.

Invaincu en 18 ans de carrière et 46 combats, Calzaghe, qui a défendu avec succès 21 fois son titre de champion du monde unifié des super-moyens, Calzaghe a été enregistré par le tabloïd News of the World alors qu'il s'entretenait avec un journaliste qui se faisait passer pour un dealer.

"Je regrette beaucoup avoir pris de la cocaïne de manière occasionnelle au cours de ce qui m'a semblé parfois de longues journées depuis que j'ai quitté les rings", déclare Calzaghe, 37 ans, dans un communiqué.

"Je suis parfaitement conscient du mauvais exemple que cela donne à d'autres et particulièrement aux jeunes, et je présente mes excuses à ma famille, mes amis et mes fans", ajoute-t-il. "Ce n'est pas un problème majeur dans ma vie", précise-t-il en promettant de s'amender.

DOPAGE AUX ANABOLISANTS : UNE PRATIQUE TRES REPANDUE

Le Dauphiné Libéré - 30/03/10

« La plus grande part des anabolisants est utilisée en les détournant de leur usage. En France, 300 000 personnes seraient concernées et une étude américaine a révélé qu'entre 1 et 5 % de la population adulte jeune serait potentiellement consommatrice Outre-Atlantique ! », observe le Dr Michel Guinot, responsable de l'antenne médicale Rhône-Alpes de prévention du dopage à l'hôpital sud de Grenoble. Pourquoi cette clientèle constitue-t-elle un marché potentiel intéressant ? Parce que ces produits ont des effets physiologiques et psychologiques puissants, recherchés par quelques catégories de personnes.

Un usage médical précis

À l'origine, les stéroïdes répondent à trois grandes indications _ sur prescription médicale expressément : un déficit en testostérone, (hormone mâle sécrétée par les testicules), provoqué par des maladies des testicules, de l'hypophyse, des tumeurs cérébrales. Le vieillissement accélère aussi ce déficit pouvant être compensé par des doses substitutives, pour traiter une baisse de la libido. Enfin, des pathologies invalidantes, cachexie liée au cancer, au sida, sont prises en charge à l'aide d'anabolisants. « Chez des sujets profondément affaiblis, amaigris, les stéroïdes améliorent leur quotidien en stimulant l'appétit et le tonus musculaire », explique le médecin, précisant qu'aujourd'hui, les anémies sévères sont plus volontiers soignées avec de l'EPO.

Des performances accrues

L'usage des stéroïdes, hors cadre thérapeutique, correspond à une recherche de la performance et de l'endurance, de l'apparence. Car l'une des propriétés de ces produits est d'augmenter la masse musculaire, et donc la force, en boostant la croissance des cellules (l'anabolisme) et en réduisant le temps de récupération du tissu musculaire. Amélioration de la performance athlétique, réduction de la fatigue, élévation du calcium osseux et du taux d'hémoglobine sont à inscrire à l'actif des stéroïdes quand ils sont associés à la diététique et à un entraînement sportif intensif. D'où leur emploi fréquent dans les métiers où la forme physique et la plastique sont indispensables. Les culturistes, les professionnels du spectacle, mais aussi les métiers de la sécurité, vendeurs de discothèques, policiers y recourent. Car on utilise ces substances parce qu'elles ont des effets psycho-actifs favorisant l'agressivité.

« Je vois des personnes qui ont pu doubler leur masse corporelle ainsi. Et dans certains milieux, les stéroïdes ont remplacé l'alcool, pour aider à vaincre la peur », exprime le Dr Guinot.

Des effets néfastes

Du coup, comme de nombreux pays et le code mondial antidopage interdisent l'emploi des anabolisants, un marché noir prospère. À Grenoble, il est aisé de s'en procurer auprès des circuits locaux, mais également sur Internet, avec les dangers que cela représente. Car les anabolisants sont accusés d'effets secondaires dangereux. Outre leur effet virilisant, ils provoquent, hypertension, cancer du foie, crises de violence. Entre autres.

IMPORTANT SAISIE D'ANABOLISANTS PAR LA GENDARMERIE ; DEUX MEDECINS PARMIS LES SUSPECTS

Le Dauphiné Libéré -30/03/10

Deux médecins ont été récemment placés en garde à vue et entendus par les gendarmes de la brigade de recherches de La Mure dans le cadre d'une enquête sur un réseau d'importation de produits dopants dans la région grenobloise. Neuf personnes au total sont visées dans ce dossier qui concerne des anabolisants ; une importante quantité de ces produits _ interdits en France _ a été découverte par les gendarmes au cours des perquisitions, notamment au domicile du suspect principal, un homme de 47 ans habitué des salles de musculation et par ailleurs impliqué dans une grave affaire d'escroquerie sur une personne vulnérable (à lire également, "Le suspect principal est impliqué dans une autre affaire").

En dehors de toute justification thérapeutique

En enquêtant sur ce dossier financier, les gendarmes ont constaté que le quadragénaire recevait de nombreuses personnes à son domicile de Vaulnavéys. L'homme étant très connu de la justice (pour extorsion de fonds, escroqueries, chantage), ils ont tout d'abord pensé à un trafic de stupéfiants. Mais ce sont finalement des produits dopants qu'ils ont découverts dans son appartement. Suivi par un endocrinologue qui lui avait prescrit un traitement à base d'hormones, le quadragénaire en faisait profiter ses connaissances rencontrées dans les salles de sport. Par le biais de plusieurs intermédiaires, il se procurait les anabolisants à l'étranger en passant commande sur Internet. Il les revendait ensuite à ses amis. L'un des deux médecins suspectés gravite également dans le milieu du culturisme : lui-même consommateur, il effectuait les injections à certains membres du réseau, et cela en dehors de toute justification thérapeutique. En échange, ces derniers lui fournissaient les produits dont il avait besoin pour son propre

REVUE DE PRESSE du 1^{er} avril 2010

usage. Le second médecin est suspecté d'avoir facilité l'accès aux produits : les enquêteurs cherchent actuellement à savoir s'il a établi des ordonnances de complaisance.

Il semble que ce petit réseau d'initiés entretenait des rapports fondés sur l'échange et l'entraide plutôt que sur la revente à but lucratif. Bref : il ne s'agissait pas d'un trafic mais plutôt d'un réseau d'importation de produits vénéneux (à lire également, "Dopage aux anabolisants, une pratique très répandue"). À ce titre, l'une des infractions visées en définitive devrait relever du code des douanes, notamment pour contrebande de substances prohibées.

Le suspect principal en prison

Des infractions présumées au code de la santé publique ont suscité la co-saisine d'un service spécialisé, l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP), qui a dépêché ses enquêteurs à La Mure. Ces derniers ont plus particulièrement travaillé sur le rôle des médecins.

Visées dans un premier temps, les infractions à la loi sur le sport (concernant le dopage proprement dit) ne devraient pas être retenues car aucun des suspects n'est licencié et ne pratique la compétition.

Excepté le suspect principal, placé sous mandat de dépôt dans le cadre de l'affaire d'escroquerie, l'ensemble des personnes soupçonnées, domiciliées dans la région grenobloise, ont été laissées libres. L'enquête se poursuit sur commission rogatoire.

L'AFLD BOUCHE LES TROUS DE L'UCI

Cyclismag.com – 30/03/2010

L'Agence française de lutte antidopage s'est invitée sur Cholet-Pays de Loire pour y contrôler six coureurs. Pourtant, l'UCI ne mandate plus l'AFLD pour contrôler les épreuves internationales françaises, comme la course de Cholet, depuis cette année. Interrogé par L'Équipe, le président de l'AFLD, Pierre Bordry s'interroge : "il serait intéressant de savoir si l'UCI avait prévu d'en diligenter elle-même..." Et justement, la fédération internationale n'avait prévu aucun contrôle ce jour-là.

David Lappartient, président de la FFC réconciliée avec l'UCI, est sur la ligne de l'UCI et est "stupéfait par l'amateurisme de l'Agence française, qui agit en toute illégalité" (L'Équipe). Si au moins un des coureurs contrôlés se révèle positif, on verra si la FFC et l'UCI s'aligneront du côté du vice de forme (qui sera sans doute invoqué par le fautif) ou du côté de la lutte contre le dopage.

LE MOU DOUTE DU CSKA

SoFoot - 30 mars 2010

En Champion's League, José Mourinho est obligé de parler lors des conférences de presse d'avant-match et doit forcément rompre le silence qu'il s'est agréablement imposé chez les Ritals : « Le silence est bon pour moi, puisque je ne me fais pas suspendre. Ne pas parler de Serie A et d'Italie me permet de rester sur le banc. Donc, c'est ce qui est important pour moi ».

Le "Mou" a profité de son retour aux obligations médiatiques pour lancer une petite pique à l'adversaire de demain, le CSKA Moscou.

Le sujet du litige est simple : deux joueurs du CSKA, Ignashevich et Berezutsky, ont été contrôlés positifs au Sudafed en novembre dernier, un médoc' contre le rhume, les joueurs n'ayant eu à purger qu'un seul match de suspension.

« Le parcours du CSKA jusqu'à aujourd'hui contient quelques zones louches. Mais je ne veux pas parler de ça. S'il y a deux joueurs qui passent un contrôle anti-dopage et que les deux ont été contrôlés à une substance qui est interdite en compétition, alors il y a quelque chose de louche ».

Le médecin du CSKA avait apparemment oublié de signaler à l'UEFA la prise de ce médicament, qui n'est pas sur la liste des produits dopants. De quoi faire douter José.

LE GRAND RAID VEUT SES CONTROLES ANTI-DOPAGE

lequotidien.re – 31/03/2010

Les organisateurs du Grand Raid viennent de présenter l'édition de leur Diagonale des Fous qui se tiendra du 21 au 23 octobre prochains.

REVUE DE PRESSE du 1^{er} avril 2010

La nouveauté, cette année, sera la réapparition des contrôles anti-dopage.

« Depuis trois ans il n'y avait plus de contrôles anti-dopage car nous étions sortis de la Fédération Montagne et Escalade, explique Robert Chicaud, président de l'association Grand Raid. Les contrôles privés qui sont faits en Afrique du Sud et Australie sont chers et aléatoires. Nous nous sommes donc affiliés à l'Ufolep et nous leur demandons de faire un contrôle d'urine et de sang. L'organisateur met en place les structures mais nous voulons en connaître les résultats sinon, ce sera un contrôle bidon ».

Détour par Bélouze et Hell-Bourg

Le parcours 2010 innovera en évitant la réserve naturelle de la Roche Ecrite. Par respect des tuit-tuit les raideurs ne passeront pas par Grand-Ilet et la Roche Ecrite. Ils partiront comme d'habitude de Saint-Philippe. Mais à Marabout, ils fileront tout droit vers Bébourg, Bélouze, Hell-Bourg, le Cap Anglais, avant de redescendre sur Cilaos par le gîte du Piton des Neiges.

La suite reprendra le tracé habituel par le col du Taïbit, Marla, Col de Fourche, sentier Scout ou Augustave, Aurère, Dos d'Ane jusqu'à la Redoute. « Ce détour équivaut à une vingtaine de kilomètres de plus avant Cilaos, on va rétrécir le parcours sur Mafate mais il y aura environ 5 kilomètres en plus au final », estiment les organisateurs.

Inscriptions sur le site internet www.grandraid-reunion.com :

Prix : 125 euros (245 euros pour les sponsorisés).

Pour les Réunionnais : dépôt des candidatures du 19 avril au 19 mai. Tirage au sort de 1300 Grands Raideurs le 27 mai

Pour les « extérieurs ». Inscriptions du 19 avril au 31 août jusqu'à un quota de 900 participants

UCI-McQUAID: "UN NOUVEAU MESSAGE"

Ouest-France – 31/03/2010

Le Président de l'Union cycliste internationale, Pat McQuaid a tenu à réagir à la suite du verdict rendu dans l'affaire Beltran. L'Espagnol contrôlé positif à l'EPO, devra verser 100.000 euros à son ancienne équipe, a jugé lundi le tribunal de la Fédération italienne de cyclisme. Cette décision est une première et pourrait faire jurisprudence dans la lutte contre le dopage, pour certains observateurs. "Liquigas a décidé de poursuivre Beltran, ce qui est une éventualité que peuvent envisager tous les sponsors. C'est un nouveau message adressé aux coureurs pour leur dire que le dopage ne peut plus être toléré", a expliqué Pat McQuaid. "Cela montre qu'il y a une tolérance zéro contre les tricheurs et on pourrait imaginer qu'il y ait dans chaque contrat une clause qui dise: 'Nous avons le droit d'entamer une action au civil et de vous poursuivre si vous trichez.'" Jusqu'ici, seul l'Italien Cristian Moreni (Cofidis), contrôlé positif sur le Tour de France 2007, a contacté l'UCI pour convenir des modalités de paiement. Trois autres coureurs, le Danois Michael Rasmussen et les Kazakhs Alexandre Vinokourov et Andreï Kashechkin, ont fait appel de cette décision devant le Tribunal arbitral du sport (Tas).

DOPAGE : STEPANOVA SUSPENDUE © PANORAMIC

Sport365.fr - 31 mars 2010

La fondeuse russe Lilia Stepanova (24 ans) a été suspendue deux ans par sa Fédération. Au cours des Championnats de Russie, elle a triché lors d'un contrôle antidopage.

Ayant volontairement triché lors d'un contrôle antidopage à l'occasion des derniers Championnats de Russie à Syktyvkar, la fondeuse russe Lilia Stepanova a été suspendue deux ans par sa Fédération. Lors de sa tentative de manipulation, Stepanova a tenté de fournir des échantillons d'une autre fondeuse.

FIorentina : UN AN DE SUSPENSION REQUIS CONTRE MUTU POUR DOPAGE

Le Parisien - 31.03.2010

Le procureur du Tribunal antidopage du Comité olympique italien a requis un an de suspension contre l'attaquant roumain de la Fiorentina Adrian Mutu, contrôlé positif à deux reprises à un stimulant, la sibutramine. Le capitaine de la sélection roumaine a été contrôlé positif en janvier après les matches contre Bari et la Lazio. Agé de 31 ans, il a été suspendu à titre provisoire par ce même tribunal dans l'attente du jugement définitif. S'il est reconnu coupable, ce

REVUE DE PRESSE du 1^{er} avril 2010

serait la deuxième fois qu'il serait suspendu pour dopage: il avait déjà été contrôlé positif à la cocaïne en 2004, ce qui lui avait valu sept mois de suspension et conduit à son licenciement du club anglais de Chelsea. Dans l'attente de la décision du Tribunal, l'UEFA et la Fifa ont également privé le joueur de toutes compétitions internationales.